REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21130055306559

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune Ville de Marseille

POSTE COMPTABLE DE : Recette des Finances de Marseille Municipale

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET: VdM - Espaces Evénementiels (2)

ANNEE 2017

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales Modalités de vote du budget 4 II - Présentation générale du compte administratif A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10 B2 - Balance générale du budget - Recettes 11 III - Vote du compte administratif A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17 **IV - Annexes** A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 22 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 24 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 25 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 29 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet A6 - Etat des charges transférées Sans Objet Sans Objet A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 30 A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet Sans Objet B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents C - Autres éléments d'informations C1.1 - Etat du personnel 31 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet D - Arrêté et signatures

34

D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (3) budgétaires Deliberation 11/0175/FEAM du 04/04/2011.

⁽¹⁾ A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

⁽²⁾ Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

⁽³⁾ A compléter par un seul des deux choix suivants :

⁻ semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

⁻ budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

			DEPENSES		RECETTES	SOLD	E D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	А	2 782 451,93	G	3 010 633,18	G-A	228 181,25
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	14 246 286,33	н	14 289 110,11	Н-В	42 823,78

514 391,75 **0,00** I Report en section С **REPORTS DE** (si déficit) d'exploitation (002) (si excédent) L'EXERCICE D 545 422,49 0,00 Report en section N-1 d'investissement (001) (si déficit) (si excédent)

DEPENSES RECETTES SOLDE D'EXECUTION (1)

TOTAL (réalisations + reports)

P= 17 574 160,75 Q= 17 814 135,04 =Q-P 239 974,29

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	3 064 426,22	= G+I+K	3 525 024,93	460 598,71
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	14 791 708,82	= H+J+L	14 331 110,11	-460 598,71
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	17 856 135,04	= G+H+I+J+K+L	17 856 135,04	0,00

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé		es engagées non andatées	Titres resta	nt à émettre
TOTAL	DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E	E 281 974,29		0,00
011	Charges à caractère général		279 510,29		
012	Charges de personnel, frais assimilés		2 464,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	0,00	L	42 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	42 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽³⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	2 315 481,42	1 883 183,94	0,00	279 510,29	152 787,19
012	Charges de personnel, frais assimilés	682 998,00	605 847,47	0,00	2 464,00	74 686,53
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,37	0,00	0,00	0,00	1 000,37
Т	otal des dépenses de gestion courante	2 999 479,79	2 489 031,41	0,00	281 974,29	228 474,09
66	Charges financières	224 520,04	182 521,77	29 266,64	0,00	12 731,63
67	Charges exceptionnelles	57 346,83	7 346,83	0,00	0,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Tota	l des dépenses réelles d'exploitation	3 281 346,66	2 678 900,01	29 266,64	281 974,29	291 205,72
023	Virement à la section d'investissement (4)	474 661,31				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	74 285,28	74 285,28			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Tota	l des dépenses d'ordre d'exploitation	548 946,59	74 285,28			474 661,31
	TOTAL	3 830 293,25	2 753 185,29	29 266,64	281 974,29	765 867,03
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé		Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
•		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	11 628,00	9 382,46	0,00	0,00	2 245,54
70	Ventes produits fabriqués, prestations	170 558,50	135 924,22	0,00	0,00	34 634,28
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 605 792,00	2 406 488,69	0,00	0,00	199 303,31
-	Total des recettes de gestion courante	2 787 978,50	2 551 795,37	0,00	0,00	236 183,13
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	527 923,00	458 837,81	0,00	0,00	69 085,19
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	3 315 901,50	3 010 633,18	0,00	0,00	305 268,32
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
	TOTAL	3 315 901,50	3 010 633,18	0,00	0,00	305 268,32
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	514 391,75				

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	171 000,00	43 084,42	0,00	127 915,58
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	104 000,00	34 717,36	0,00	69 282,64
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	275 000,00	77 801,78	0,00	197 198,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	548 946,59	534 082,21	0,00	14 864,38
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	548 946,59	534 082,21	0,00	14 864,38
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	823 946,59	611 883,99	0,00	212 062,60
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	13 636 000,00	13 634 402,34		1 597,66
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	13 636 000,00	13 634 402,34		1 597,66
	TOTAL	14 459 946,59	14 246 286,33	0,00	213 660,26
	Pour information	545 422,49			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	379 000,00	139 000,00	42 000,00	198 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	379 000,00	139 000,00	42 000,00	198 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	441 422,49	441 422,49	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	441 422,49	441 422,49	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles d'investissement	820 422,49	580 422,49	42 000,00	198 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	474 661,31			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	74 285,28	74 285,28		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	13 636 000,00	13 634 402,34		1 597,66
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	14 184 946,59	13 708 687,62		476 258,97
	TOTAL	15 005 369,08	14 289 110,11	42 000,00	674 258,97
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,0	000		

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
 (2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
 (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
 (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 883 183,94		1 883 183,94
012	Charges de personnel, frais assimilés	605 847,47		605 847,47
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	211 788,41	0,00	211 788,41
67	Charges exceptionnelles	7 346,83	0,00	7 346,83
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	74 285,28	74 285,28
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	2 708 166,65	74 285,28	2 782 451,93

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00	
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 782 451,93	

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	534 082,21	13 634 402,34	14 168 484,55
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	43 084,42	0,00	43 084,42
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	34 717,36	0,00	34 717,36
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	611 883,99	13 634 402,34	14 246 286,33

	т
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	545 422,49
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULES	14 791 708,82

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	9 382,46		9 382,46
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	135 924,22		135 924,22
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 406 488,69		2 406 488,69
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	458 837,81	0,00	458 837,81
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	3 010 633,18	0,00	3 010 633,18

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	514 391,75
	=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 3 525 024,93

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	139 000,00	13 634 402,34	13 773 402,34
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		74 285,28	74 285,28
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	139 000,00	13 708 687,62	13 847 687,62

	<u> </u>
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	441 422,49
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 289 110,11

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Cel Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap/	Libellé (1)		Crédits emplo	Crédits employés (ou restant à employer)		
art (1)	.,	Crédits	Restes à			Crédits
(.)		OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	réaliser au 31/12	annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	2 315 481,42	1 883 183,94	0,00	279 510,29	152 787,19
6063	Fournitures entretien et petit équipt	17 610,96	17 609,85	0,00	0,00	1,11
6135	Locations mobilières	18 619,83	8 923,27	0,00	4 309,50	5 387,06
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	275 935,91	226 521,02	0,00	42 582,27	6 832,62
6156	Maintenance	55 769,12	49 876,07	0,00	5 288,15	604,90
6228	Divers	364 185,18	292 902,01	0,00	30 907,76	40 375,41
6231	Annonces et insertions	13 264,51	9 354,30	0,00	0,00	3 910,21
6233	Foires et expositions	5 300,00	0,00	0,00	0,00	5 300,00
6256	Missions	31 771,99	16 720,33	0,00	10 185,20	4 866,46
627	Services bancaires et assimilés	6,50	6,50	0,00	0,00	0,00
6281 6282	Concours divers (cotisations)	1 400,00	1 400,00	0,00 0,00	0,00 106 411,02	0,00 50 704,26
6283	Frais de gardiennage Frais de nettoyage des locaux	777 850,88 528 700,36	620 735,60 416 312,81	0,00	79 826,39	32 561,16
6287	Remboursements de frais	133 404,18	133 404,18	0,00	0,00	0,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	43 662,00	42 343,00	0,00	0,00	1 319,00
63512	Taxes foncières	48 000,00	47 075,00	0,00	0,00	925,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	682 998,00	605 847,47	0,00	2 464,00	74 686,53
6331	Versement de transport	2 392,00	5 950,56	0,00	0,00	-3 558,56
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	598,00	1 487,83	0,00	0,00	-889,83
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 113,00	2 544,85	0,00	0,00	568,15
6411	Salaires, appointements, commissions	389 861,00	305 645,09	0,00	0,00	84 215,91
6412	Congés payés	4 626,00	180,05	0,00	0,00	4 445,95
6413	Primes et gratifications	21 702,00	71 862,50	0,00	0,00	-50 160,50
6414	Indemnités et avantages divers	57 440,00	50 015,26	0,00	0,00	7 424,74
6415	Supplément familial	1 496,00	5 566,20	0,00	0,00	-4 070,20
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	71 366,00	52 241,08	0,00	0,00	19 124,92
6453	Cotisations aux caisses de retraites	96 548,00	83 107,38	0,00	0,00	13 440,62
648	Autres charges de personnel	33 856,00	27 246,67	0,00	2 464,00	4 145,33
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,37	0,00	0,00	0,00	1 000,37
658	Charges diverses de gestion courante	1 000,37	0,00	0,00	0,00	1 000,37
тоти	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	2 999 479,79	2 489 031,41	0,00	281 974,29	228 474,09
66	Charges financières (b) (5)	224 520,04	182 521,77	29 266,64	0,00	12 731,63
66111	Intérêts réglés à l'échéance	220 773,95	219 682,32	0,00	0,00	1 091,63
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	3 746,09	-37 160,55	29 266,64	0,00	11 640,00
67	Charges exceptionnelles (c)	57 346,83	7 346,83	0,00	0,00	50 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	7 346,83	7 346,83	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	3 281 346,66	2 678 900,01	29 266,64	281 974,29	291 205,72
023	Virement à la section d'investissement	474 661,31				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	74 285,28	74 285,28			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	74 285,28	74 285,28			0,00
тот	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	548 946,59	74 285,28			474 661,31
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	548 946,59	74 285,28			474 661,31
	AL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	3 830 293,25	2 753 185,29	29 266,64	281 974,29	765 867,03
	i otal des operations reches et à dialej					

Chap/	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		à employer)	
art (1)			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
D (Pour information 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	29 266,64
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	37 160,55
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-7 893,91

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisionssemi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilibres de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits empl	loyés (ou restant	à employer)			
art(1)		ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
013	Atténuations de charges (2)	11 628,00	9 382,46	0,00	0,00	2 245,54		
64198	Autres remboursements	11 628,00	9 382,46	0,00	0,00	2 245,54		
70	Ventes produits fabriqués, prestations	170 558,50	135 924,22	0,00	0,00	34 634,28		
7087	Remboursement de frais	170 558,50	135 924,22	0,00	0,00	34 634,28		
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
75	Autres produits de gestion courante	2 605 792,00	2 406 488,69	0,00	0,00	199 303,31		
752	Revenus des immeubles	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						
7588	Autres	1 052,00	1 052,52	0,00	0,00	-0,52		
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	2 787 978,50	2 551 795,37	0,00	0,00	236 183,13		
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
77	Produits exceptionnels (c)	527 923,00	458 837,81	0,00	0,00	69 085,19		
774	Subventions exceptionnelles	527 923,00	458 837,81	0,00	0,00	69 085,19		
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00		
7	TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	3 315 901,50	3 010 633,18	0,00	0,00	305 268,32		
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00		
1	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00		
	DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	3 315 901,50	3 010 633,18	0,00	0,00	305 268,32		
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	514 391,75						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	171 000,00	43 084,42	0,00	127 915,58
2128	Aménagement Autres terrains	197,40	0,00	0,00	197,40
2131	Bâtiments	101 260,33	39 650,00	0,00	61 610,33
2157	Aménagements matériel industriel	2 100,00	0,00	0,00	2 100,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 868,84	3 434,42	0,00	3 434,42
2188	Autres immobilisations corporelles	60 573,43	0,00	0,00	60 573,43
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	104 000,00	34 717,36	0,00	69 282,64
2313	Constructions	104 000,00	34 717,36	0,00	69 282,64
	Total des dépenses d'équipement	275 000,00	77 801,78	0,00	197 198,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	548 946,59	534 082,21	0,00	14 864,38
1641	Emprunts en euros	548 946,59	534 082,21	0,00	14 864,38
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	548 946,59	534 082,21	0,00	14 864,38
1	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	823 946,59	611 883,99	0,00	212 062,60
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	13 636 000,00	13 634 402,34		1 597,66
1641	Emprunts en euros	6 818 000,00	6 817 201,17		798,83
166	Refinancement de dette	6 818 000,00	6 817 201,17		798,83
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	13 636 000,00	13 634 402,34		1 597,66
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	14 459 946,59	14 246 286,33	0,00	213 660,26
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	545 422,49			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	379 000,00	139 000,00	42 000,00	198 000,00
1641	Emprunts en euros	379 000,00	139 000,00	42 000,00	198 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	379 000,00	139 000,00	42 000,00	198 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	441 422,49	441 422,49	0,00	0,00
1068	Autres réserves	441 422,49	441 422,49	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	441 422,49	441 422,49	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	820 422,49	580 422,49	42 000,00	198 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	474 661,31			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	74 285,28	74 285,28		0,00
28128	Aménagement Autres terrains	1 719,00	1 719,00		0,00
28131	Bâtiments	8 860,00	8 860,00		0,00
28188	Autres	63 706,28	63 706,28		0,00
тот	TAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	548 946,59	74 285,28		474 661,31
041	Opérations patrimoniales (6)	13 636 000,00	13 634 402,34		1 597,66
1641	Emprunts en euros	6 818 000,00	6 817 201,17		798,83
166	Refinancement de dette	6 818 000,00	6 817 201,17		798,83
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	14 184 946,59	13 708 687,62		476 258,97
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	15 005 369,08	14 289 110,11	42 000,00	674 258,97
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040* = *RE 042*.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041* = *RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					FAR NATURI		ttes à l'origine d			,				
					Ling	runts et de	ttes a rongine t		initial		Pério-		Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					18 400 201,17									
1641 Emprunts en euros (total)					18 400 201,17									
A29102LT001	Caisse d'Epargne CEPAC	10/11/2010	25/10/2012	25/10/2013	4 000 000,00	F	FIXE	2,600	2,600		А	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
A29130ZY	Caisse d'Epargne CEPAC	05/12/2013	20/01/2015	20/04/2015	4 426 000,00	V	EURIBOR3	1,900	2,200		Т	X Libre	N	A-1
A2913146	Caisse d'Epargne CEPAC	19/12/2013	20/01/2015	20/04/2015	1 507 000,00	٧	EURIBOR3	1,900	2,360		Т	X Libre	N	A-1
A29141AI	Caisse d'Epargne CEPAC	29/12/2014	07/12/2015	07/03/2016	1 064 000,00	V	EURIBOR3	1,000	2,320		Т	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
A29151M4	Caisse d'Epargne CEPAC	08/12/2015	15/12/2016	01/03/2017	447 000,00	V	EONIA	1,000	1,810		Т	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
A29151M4	Caisse d'Epargne CEPAC	08/12/2015	07/11/2017	01/03/2018	139 000,00	V	EONIA	1,000	1,750		Т	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
A291730Q	Caisse d'Epargne CEPAC	20/11/2017	25/11/2017	25/02/2018	6 817 201,17	F	FIXE	2,250	2,290		Т	X Libre	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

					Emp	orunts et de	ettes à l'origine d	lu contrat						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					18 400 201,17									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				<u>ORTAR HATOI</u>			s et dettes au 31/12					
			O-15 I-				Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		9 675 384,87					534 082,21	219 682,32	0,00	29 266,64
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 675 384,87					534 082,21	219 682,32	0,00	29 266,64
A29102LT001	N	0,00	A-1	2 858 183,70	9,00	F	FIXE	2,600	242 059,04	80 606,31	0,00	13 844,57
A29130ZY	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	EURIBOR3	1,339	185 074,90	75 254,61	0,00	0,00
A2913146	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	EURIBOR3	1,819	63 015,78	34 806,88	0,00	0,00
A29141AI	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	EURIBOR3	1,575	43 932,49	20 297,41	0,00	0,00
A29151M4	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	EONIA	1,500	0,00	8 277,47	0,00	0,00
A29151M4	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	EONIA	3,000	0,00	439,64	0,00	0,00
A291730Q	N	0,00	A-1	6 817 201,17	17,00	F	FIXE	2,250	0,00	0,00	0,00	15 422,07
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

		Emprunts et dettes au 31/12/N											
				6.4				Taux d'intérêt					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le nu contrat)	mero de	O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
Total général			0,00		9 675 384,87					534 082,21	219 682,32	0,00	29 266,64

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	1			TITION DE L'ENCC	`		
Inc	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(tunnel)	Montant en euros	9 675 384,87	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES					
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6				

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

	Année de mobilisation et profi d'amort. de l'emprunt	•						Pério- dicité	Cara	Caractéristiques du taux		Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		
Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année	Profil (5)	Date du refinance- ment	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résidu- elle	des rem- bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	ICNE de l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					6 817 201,17	6 817 201,17							0,00	139 076,01	292 023,17	0,00
A29130ZY	2015	X Libre	25/11/2017	Caisse d'Epargne CEPAC	3 930 060,62	3 930 060,62	0,00	Т	V	EURIBOR3	1,339	А	0,00	75 254,61	185 074,90	0,00
A2913146	2015	X Libre	25/11/2017	Caisse d'Epargne CEPAC	1 338 138,59	1 338 138,59	0,00	Т	V	EURIBOR3	1,819	A	0,00	34 806,88	63 015,78	0,00
A29141AI	2015	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	25/11/2017	Caisse d'Epargne CEPAC	963 001,96	963 001,96	0,00	Т	٧	EURIBOR3	1,575	А	0,00	20 297,41	43 932,49	0,00
A29151M4	2016	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	25/11/2017	Caisse d'Epargne CEPAC	447 000,00	447 000,00	0,00	Т	V	EONIA	1,500	А	0,00	8 277,47	0,00	0,00
A29151M4	2017	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	25/11/2017	Caisse d'Epargne CEPAC	139 000,00	139 000,00	0,00	Т	V	EONIA	3,000	А	0,00	439,64	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					6 817 201,17	0,00								0,00	0,00	15 422,07
A291730Q	2017	X Libre	25/11/2017	Caisse d'Epargne CEPAC	6 817 201,17	0,00	17,00	Т	F	FIXE	2,250			0,00	0,00	15 422,07

⁽¹⁾ Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

⁽²⁾ Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

⁽³⁾ Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

⁽⁴⁾ Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

⁽⁵⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁸⁾ Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁹⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

⁽¹⁰⁾ Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

⁽¹¹⁾ Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

⁽¹²⁾ Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

⁽¹³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	30/09/1996
CGCT) : 1524.49 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif,	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
variable)			
L	Logiciels	2	19/03/2012
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	19/03/2012
L	Matériel de bureau et matériel informatique	7	19/03/2012
L	Matériel de transport	10	19/03/2012
L	Mobilier	10	19/03/2012
L	Autres immobilisations corporelles	10	19/03/2012
L	Coffre-fort	20	19/03/2012
L	Bâtiments	30	19/03/2012
L	Installations générales, agencements et aménagements des	30	19/03/2012
	constructions		
L	Autres agencements et aménagements de terrains	25	25/03/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
_	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES ES =A + B	548 946,59	I 534 082,21
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	548 946,59	534 082,21
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	548 946,59	534 082,21
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10 Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	534 082,21	0,00	545 422,49	1 079 504,70

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETT	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	548 946,59	III 74 285,28
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (2)	548 946,59	74 285,28
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28128	Aménagement Autres terrains	1 719,00	1 719,00
28131	Bâtiments	8 860,00	8 860,00
28188	Autres	63 706,28	63 706,28
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	474 661,31	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	74 285,28	42 000,00	0,00	441 422,49	557 707,77

	Mont	tant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 079 504,70
Ressources propres disponibles	IV	557 707,77
Solde	V = IV - II (3)	-521 796,93

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	İ
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
20/11/2017	SAMSUNG PC SET BACK BOX	3 434,42	0,00	7
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		3 434,42	0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМ	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif territorial	С	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	0,00	7,00	5,80	1,00	6,80
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	С	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Agent de maîtrise territorial principal	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	В	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Technicien principal de 2ème classe	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		12,00	0,00	12,00	10,80	1,00	11,80

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travaillet par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		REMUNERATION (3)		CON	NTRAT
	(1)	(2)	Indice (8) Euros		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00				
Agent de maîtrise	С	TECH	476.0	0,00	3-1	CDD		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00				
TOTAL GENERAL				0,00				

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A: autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
A le
(1) ,
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .